



Association « A Bout de Souffle »

Fiche d'inscription

2019 / 2020



Reprise des cours le Lundi 16 Septembre 2019

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
9h00 - 10h00 Gym		9h00 - 10h00 Core training		9h00 - 10h00 Dos-Abdo.-Stretch
10h00 - 11h00 Gym Douce		10h00 - 11h00 Gym douce		10h00 - 11h00 Gym
11h00 - 12h00 Zumba	12h15 - 13h15 Zumba	11h00 - 12h00 Pilates Moyen		11h00 - 12h00 Pilates Débutant/ Moyen
18h00 - 19h00 Gym	18h30 - 19h30 Sophrologie	17h45 - 18h30 Aéro dance	17h45 - 18h45 Pilates Débutant/ Moyen	
19h00 - 19h45 Step Tous niveaux	18h00 - 19h00 Zumba	18h30 - 19h30 Gym	18h45 - 19h30 Cardio	18h00 - 19h00 Pilates Moyen/ Avancé
19h45 - 20h45 Dos-Abdo.-Stretch	19h00 - 20h00 Zumba	19h30 - 20h30 Stretch	19h30 - 20h30 Core Training	19h00 - 20h00 Fluid Gym

NB DE COURS / SEMAINE	TARIFS	Chèque 1 retiré le : 25.09.19	Chèque 2 retiré le : 25.10.19	Chèque 3 retiré le : 25.11.19
1 cours	140 €	47 €	47 €	46 €
2 cours	240 €	80 €	80 €	80 €
3 cours	340 €	114 €	113 €	113 €
4 cours	440 €	147 €	147 €	146 €
FORFAIT	490 €	164 €	163 €	163 €

Pour simplifier notre comptabilité, MERCI DE RESPECTER LES MONTANTS DES CHÈQUES
Possibilité de régler en Chèque-Vacances

Contacts & Informations :

aboutdesouffle73@gmail.com

Ou sur le Site des Amis des Bauges, à la rubrique Associations sportives
Gym adultes - A Bout de Souffle

Fitness : Corine : 06.60.62.72.63 – Zumba : Mylène : 06.78.24.81.73 – Sophro. : Juan : 06.76.24.61.00

Règlement intérieur Association « A Bout de Souffle »

Article 1 : Respect du matériel

Pour assister aux cours dispensés par l'association, il est indispensable :

- de porter des chaussures **propres et sèches**.
- de se munir d'une serviette **propre** lors de l'utilisation des tapis de sol.
- de respecter les locaux et le matériel mis à disposition.

Article 2 : Cours d'essai

Possibilité d'un cours d'essai gratuit par activité. Au-delà de deux, les cours d'essai seront facturés 10 € le cours, déduits si inscription.

Article 3 : Maintien des cours

Les cours de moins de 10 inscrits pourront ne pas être maintenus.

Article 4 : Vacances scolaires

Les cours ne sont pas dispensés pendant les vacances scolaires.

Article 5 : Tarifs réduits et cours à la séance

- Pour toute inscription jusqu'au 31 décembre de l'année en cours : 100 % de la cotisation annuelle.
- Inscription entre le 1er Janv. et le 30 Mars : - 15 % sur la cotisation annuelle.
- Inscription après le 1er Avril : - 35 % sur la cotisation annuelle.
- Possibilité de cours à la séance, facturés 10€ le cours.

Article 6 : Remboursement et rattrapage de cours

Les cours ne sont pas remboursables en cours d'année.

Les cours ne sont pas rattrapables en cas d'absence.

Les cours ne sont pas échangeables. Seul le forfait permet d'assister à n'importe quel cours.

Article 7 : Certificat médical

Il est nécessaire de fournir un certificat médical pour assister aux cours dispensés par l'association.

Article 8 : Approbation du présent règlement

Le règlement intérieur est établi par le conseil d'administration et approuvé lors de l'assemblée générale.

Inscription 2019/ 2020

Nom : _____ Prénom : _____

Mail : _____

Téléphone (portable si possible) : _____

***J'entoure dans le planning ci-contre le (les) cours au(x)quel(s) je souhaite participer.**

***Je fais 1 ou 3 chèque(s), à l'ordre de l'Association « A Bout de Souffle », en indiquant au dos de l'un d'eux, le(s) cours au(x)quel(s) je souhaite participer.**

***Je dépose cette fiche d'inscription et le(s) règlement(s) signé(s) dans la boîte aux lettres au pied de la passerelle menant à la salle.**

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement intérieur.

Signature :